

## La COI reçoit une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros de l'AFD pour la lutte contre le Covid-19

**Ebène (Maurice), le 29 avril 2020 – Un nouveau don de 2 millions d'euros vient d'être accordé à la COI par l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur du Réseau de Surveillance et d'Investigation des Epidémies (SEGA One Health) de la COI. Ce don, vient se rajouter au montant initial du projet RSIE 3 qui s'élève désormais à 10 millions d'euros.** Ce financement de l'AFD permet à la COI de mettre en œuvre son deuxième plan de riposte face au Covid-19. Pour rappel, la COI a mis en œuvre, dès la mi-février, un premier plan d'urgence soutenu par l'AFD à hauteur de 500 000 €.

Le plan de riposte couvre les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Il mobilisera également la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge (PIROI) et l'Institut Pasteur de Madagascar, entre autres. Il soutiendra les Etats membres pour mener les actions d'urgence en réponse à l'épidémie de Covid-19. En clair, la COI procèdera à l'achat d'équipements et de médicaments, renforcera les capacités de diagnostic ou encore contribuera à renforcer la sensibilisation auprès des populations.

### Les actions par pays

- **Pour les Comores :** il est prévu la mise en place d'une plateforme RT-PCR, 50 000 tests rapides pour le diagnostic et 3 Genexperts pour l'ensemble du territoire. Il est prévu aussi d'équiper 4 centres de prise en charge sur l'ensemble du pays en les dotant des moyens adéquats tels que 12 respirateurs et 3 ambulances pour l'acheminement des malades dans les centres de traitement. A ce niveau d'autres appareils de réanimation, notamment 30 lits de réanimation, 34 appareils de suivi automatisé des patients, et bien d'autres matériels de première nécessité pour le traitement des malades en soins intensifs seront acheminés aux Comores. En plus de ces équipements, la COI apporte actuellement une contribution conséquente pour la communication et la sensibilisation de la population.
- **Pour Madagascar :** 33 respirateurs et 10 concentrateurs d'oxygène seront mis à disposition pour 33 services de soins intensifs avec un total de 330 lits pour les Centres hospitaliers universitaires (CHU) dans les régions ainsi que 2100 équipements de protection (EPI) pour les 2000 professionnels de santé qui prennent en charge les patients. Un plateau PCR et 5 appareils Genexperts vont renforcer les capacités des laboratoires des 5 CHU répartis dans les régions.
- **Pour Maurice :** La COI procède à l'achat d'équipements et de réactifs PCR pour pouvoir réaliser 50.000 tests diagnostiques auprès de la population pour mener à bien les *contacts tracing* et dépister aussi les cas au niveau de la communauté. Il est aussi prévu l'achat des équipements de protection dont 5000 masques de protection de haute performance (FFP2 et N95), 5000 combinaisons et lunettes de protection pour les professionnels de santé en contact avec les malades ainsi que d'autres équipements requis pour la prise en charge des malades du Covid-19.
- **Pour les Seychelles :** l'appui de la COI, se focalisera sur la prise en charge. Une quarantaine d'équipements de suivi des paramètres vitaux, aussi bien manuels qu'électroniques ainsi que d'autres équipements pour le suivi des patients en soins intensifs pour l'ensemble des structures de prise en charge des patients du Covid-19 seront fournis aux autorités du pays. Un centre de prise en charge pour la population, des ventilateurs et autres matériels de réanimation multifonction ainsi que des matériels de protection individuelle pour les professionnels de santé font partie de l'appui et des lots qui seront remis aux autorités pour lutter contre cette pandémie.

### Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



Avec ce plan de riposte, la COI témoigne de son engagement à soutenir la lutte régionale contre la pandémie de Covid-19.

« *Cet appui additionnel et conséquent de l'AFD vient à point nommé, il permettra de continuer et amplifier notre soutien aux efforts de nos États membres pour protéger leurs populations contre la pandémie de Covid-19* », se réjouit le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi.

Ce deuxième plan de riposte au Covid-19 démontre l'importance de la coopération régionale en santé publique. Au cœur de cette coopération, il y a le réseau SEGA One Health de la COI, véritable sentinelle santé de l'Indianocéanie. Soutenu par l'AFD à travers le projet RSIE3 et coordonné par l'Unité de veille sanitaire de la COI, il réunit 250 professionnels de santé humaine et animale des États membres. Ce faisant, la COI est en mesure de soutenir ses États membres au plus près de leurs besoins.

## Les principaux axes du plan d'urgence COI

### La surveillance

- Renforcer la surveillance aux points d'entrée pour détecter précocement tout cas importé et prendre les mesures adéquates pour arrêter la propagation du virus sur les territoires nationaux. Le plan d'urgence prévoit la construction/réhabilitation de centres de quarantaine et d'isolement, des ambulances et des dispositifs de contrôle de température (caméras thermiques), etc.

### Capacités diagnostiques

- En accord avec la stratégie proposée par l'OMS, un appui à l'augmentation des capacités diagnostiques afin de dépister un maximum de cas potentiels de Covid-19. L'amélioration des plateformes au niveau des laboratoires centraux, la mise à disposition d'outils de diagnostic déplaçables dans les régions ou encore le déploiement de tests de diagnostic rapide pourront être menés. Par exemple, les Comores recevront une plateforme de diagnostic RT-PCR.

### Prévention et contrôle des infections

- La protection des professionnels de santé est une priorité. Ils sont le cœur du dispositif de riposte contre le Covid-19, faisant d'eux la catégorie de personnes la plus exposée à la contamination. La fourniture d'équipements de protection individuelle pourra permettre de répondre à cet enjeu, ouvrant ainsi le champ d'intervention de la COI dans le cadre du réseau SEGA One Health.

### Prise en charge

- La fourniture de médicaments ainsi que de matériels d'assistance respiratoire et de réanimation pour satisfaire les besoins des structures de soin conformément aux protocoles de prise en charge des différentes catégories de patients et aux stratégies nationales de riposte mises en place.

### Communication

- La mise en place d'activités de communication et sensibilisation afin d'informer les populations quant à la conduite à tenir en période de crise et d'assurer la visibilité des actions menées.

### Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



## Partenariat opérationnel

- Le partenariat avec la PIROI sera renforcé. La plateforme possède un dispositif composé de milliers de volontaires au niveau communautaires qu'elle pourra mettre à profit en faveur du respect des mesures préconisées (gestes barrières, confinement) pour certaines catégories de la population nécessitant des actions de proximité. Il en sera de même pour les populations malades à consulter les soignants en période de crise.
- Les entrepôts de stockages et la filière d'achats d'équipements divers de la PIROI pourront être sollicités.

## Contact presse

[samira.djalim@coi-ioc.org](mailto:samira.djalim@coi-ioc.org)

[communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org)

[www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org)

